



Département de l'Essonne

Mairie

70 Grande Rue

91490 ONCY-SUR-ÉCOLE

Tél. : 01 64 98 81 40

République Française
Département : ESSONNE
Arrondissement : Évry

Procès-verbal

Le lundi 02 février 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 28 janvier 2026, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bruno DELECOUR.

Secrétaire de la séance : Monsieur Christophe COUDER

Présents : Monsieur Bruno DELECOUR, Monsieur Eric BERNARD, Madame Marie-Thérèse BOSSELUT, Monsieur Patrick BOUCHER, Monsieur Alain CARRE-DESODIN, Monsieur Christophe COUDER, Madame Patricia GALVAING, Madame Sophie GELBARD, Madame Sophie LAZOVITCH, Monsieur Sébastien MONET, Monsieur Jacques NORMAND, Madame Agnès PRZYSZLAK, Madame Isabelle RICHARD, Monsieur François ROUSSEAU, Madame Annie VIZET

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour : 20 heures 00

1. Approbation du procès-verbal du 15 décembre 2025
2. DETR 2026 - parc multisport et financement

Ouverture de séance :

Approbation du Procès-verbal (PV) du conseil municipal du : 15 décembre 2025

Commentaire(s) :

Sans objet

Résultat du vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention / Refus : 0

Délibérations du conseil :

DETR 2026 - création d'un espace de jeux multisport ECSJPH (N° DEL_2026_001)

Commentaire(s) :

Historiquement, la commune dispose d'un terrain de football mais celui-ci n'est plus adapté aux attentes des sportifs jeunes ou adultes. Situé à la sortie du village, il est trop grand pour convenir aux équipes réduites, demande beaucoup d'entretien et est loin d'autres équipements (vestiaires, douches, sanitaires ...). En parallèle la demande est forte de la part des amateurs de football (clubs, familles, écoles) de disposer d'un espace de jeu.

Dans la mesure où le gymnase est déjà très sollicité et n'est pas adapté à la pratique du football, la volonté est de créer un équipement extérieur complémentaire aux équipements existants et qui permette de contribuer au développement du lieu de vie.

Les objectifs sont :

- Offrir aux adolescents un espace sportif libre, sécurisé et polyvalent
- Favoriser l'activité physique, la cohésion sociale et l'appropriation de l'espace public
- Compléter l'offre existante (aire de jeux enfants) par une structure dédiée aux plus grands
- Créer un lieu de rencontre intergénérationnel, en lien avec la nature environnante.

Les publics visés :

- Adolescents (11-17 ans) : priorité donnée à cette tranche d'âge souvent en manque d'espaces adaptés
- Jeunes adultes et familles : usage libre en soirée et week-end
- Écoles et accueils de loisirs : usage encadré en journée.

L'opération consiste dans la création d'un espace de jeux multisport venant compléter les aménagements déjà existants de l'Espace Jean-Pierre Hazard.

Monsieur le Maire expose que le projet de création d'un espace de jeux multisport sur l'espace culturel et sportif Jean-Pierre Hazard et dont le coût prévisionnel s'élève à 130 732,91 € HT soit 156 879,49 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics		
État (DETR-DSIL-FV)		
DETR	65 366,46 €	50,00 %
Région		
Département		
ANS	26 146,58 €	20,00%
Auto-financement		
Fonds propres	39 219,87 €	30,00 %
Emprunt		
Total HT	130 732,91 €	100,00 %

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Mai 2026

Date prévisionnelle de fin de l'opération : Novembre 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Approuve la réalisation du projet présenté estimé à 130 732,91 € HT

Approuve le plan de financement exposé ci-dessus

Autorise le Maire à solliciter une subvention de l'État et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

S'engage à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le montant de subventions sollicité et le montant qui pourrait être attribué, à condition que ce montant ne soit pas supérieur à 65 366,45 € HT.

Autorise le maire à engager toutes les démarches administratives, juridiques et financières nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tous documents afférents.

Résultat du vote : adoptée

Pour : 15 Contre : 0

Abstention / Refus : 0

Clôture de séance : 20 heures 25

Monsieur Bruno DELECOUR
Président de séance

Monsieur Christophe COUDER
Secrétaire de séance

A large, stylized signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical line and a small loop.A stylized signature in blue ink, featuring a large, sweeping loop followed by a series of smaller, connected strokes.